

Quelle est la logique de construction d'un territoire et pour quels projets ? Entretien avec deux géographes qui ont organisé un séminaire sur ces questions à l'Université de Poitiers

Logique et ambiguïté des «pays»

Deux géographes de l'Université de Poitiers (UPRES de géographie Iteem – Identité, travail, environnement dans les espaces en mutation), Michel Périgord et Samuel Arlaud, ont organisé le 4 juin dernier un séminaire sur la notion de pays, créée par la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire promulguée en 1995. L'expérience des pays dépasse largement les prévisions du législateur puisqu'elle devrait être limitée, dans un premier temps, à quarante-deux pays tests. Plus de deux cents pays sont déjà réalisés ou à l'étude. Les intervenants du séminaire, venus d'horizons professionnels et géographiques divers, ont tenté de répondre à la question : «Comment les acteurs locaux peuvent-ils imaginer des actions de développement innovantes en s'appuyant sur de nouveaux découpages territoriaux?» Les actes du séminaire seront publiés à la fin de l'année 1998.

L'Actualité. – Pourquoi avoir organisé ce séminaire sur la notion de pays ?

Michel Périgord. – Peu de géographes ont étudié la notion de «pays» depuis la loi sur l'aménagement du territoire votée en 1995. En Bretagne, Poitou-Charentes et Aquitaine, des géographes ont travaillé en ce sens dans le cadre de l'Arc atlantique, et sous contrat.

Notre séminaire, placé hors de toute tutelle politique ou institutionnelle, a été organisé dans une entière liberté, les intervenants étant des géographes bien sûr, mais aussi des historiens, des aménageurs ou des agents de la fonction territoriale. Le succès de ce séminaire tient

peut-être aussi à cette liberté. Cinq vice-présidents de conseils régionaux sont venus d'un peu partout en France, des élus locaux et beaucoup de personnels départementaux et municipaux.

Samuel Arlaud. – Cette participation prouve que les élus veulent approfondir la notion de «pays». Ils cherchent les critères qui permettront de donner une cohérence à leurs projets et pas seulement à amorcer une pompe à subventions.

Que peut apporter le géographe ?

M P. – Le géographe s'intéresse à la fois à l'espace et au territoire. Le «pays» est un territoire délimité à partir de critères géographiques, mais il arrive que les espaces vécus, dont les limites sont assez floues, débordent le territoire.

S A. – L'espace est un concept tandis que le territoire est quelque chose de géré, de géopolitique. Le géographe dérange toujours un peu car il se situe à la confluence de plusieurs disciplines : histoire, sociologie, économie...

M P. – Le géographe essaie de répondre à des questions apparemment simples : quelles limites pour quels espaces ? pour qui ? quelle est la logique de construction d'un territoire ? pourquoi tel se fait et tel autre se défait ? A toutes ces questions, nous pouvons apporter des méthodes d'analyse qui aideront à mieux cerner les enjeux de l'aménagement du territoire.

S A. – L'intérêt de l'approche géographique dans la mise en place d'un pays, c'est qu'elle appréhende plusieurs échelles, du local à l'international. Dans la structuration d'un pays, il ne faut pas oublier tous les flux qui dépassent

l'échelle du pays. En effet, nous essayons de créer des territoires à dimension humaine, mais les populations sont imbriquées dans des réseaux de relations de plus en plus larges. Cela peut paraître contradictoire. Il s'agit seulement d'une mise en garde contre des limites territoriales trop étanches. Pour clarifier le débat, je dirai : à quoi sert la limite d'un pays ? uniquement à définir et à mettre en œuvre des politiques.

«La recherche de cohérence du territoire peut servir à bâtir une cohésion sociale»

Quels sont les critères de cohésion d'un pays ?

M P. – Beaucoup d'intervenants ont insisté sur l'ambiguïté de ce nouveau territoire, qui tient d'abord au fait que les pays n'ont pas, pour l'instant, d'existence juridique et financière. Les projets sont financés par l'Union européenne via la région.

Dans certaines régions, on a très vite dessiné les pays pour chasser la subvention. Généralement, le découpage de ces pays concorde parfaitement aux découpages électoraux ou aux fiefs de certains conseillers généraux. Dans ce cas, c'est un exercice formel.

Cependant, nous constatons que la plupart des départements et des régions cherchent à délimiter de vrais pays, organisés autour d'une petite ville et englobant plusieurs cantons (six à dix). En effet, cette recherche de cohérence du

territoire peut servir à bâtir une cohésion sociale qui, depuis une trentaine d'années, est mise à mal avec la déstructuration des services publics, le chômage et la désertification (fermeture de lignes SNCF, de bureaux de poste, d'écoles, d'hôpitaux ruraux, etc.).

S A. – Le pays peut recréer une cohésion entre des espaces ruraux moins peuplés et des petites villes qui maintiennent leur population et leurs activités. En outre, l'échelle locale peut aussi raviver l'intérêt des citoyens pour la politique, au sens propre du terme, c'est-à-dire à l'organisation et à la gestion de leur espace de vie.

Qu'en est-il en Poitou-Charentes ?

M P. – Vingt et un pays ont été constatés en Poitou-Charentes. Nous observons que leurs limites s'arrêtent aux frontières départementales et régionales. Le pays du bocage Bressuirais devrait appartenir en fait au Choletais qui, en France, est l'un des rares pays vraiment cohérent et structuré, notamment du fait de l'industrialisation en milieu rural. Mais Cholet est dans une autre région... De même, le pays Rochelais tel qu'il est dessiné, n'est-ce pas tout simplement l'agglomération rochelaise ? Alors que La Rochelle est la capitale historique de l'ancienne province de l'Aunis, pourquoi avoir créé à côté un pays d'Aunis et un pays de Ré, île fortement urbanisée et liée à La Rochelle ? Ici, l'opposition traditionnelle entre l'urbain et le rural n'a pas été surmontée.

Que signifient, sur la carte, les blancs entre deux pays ?

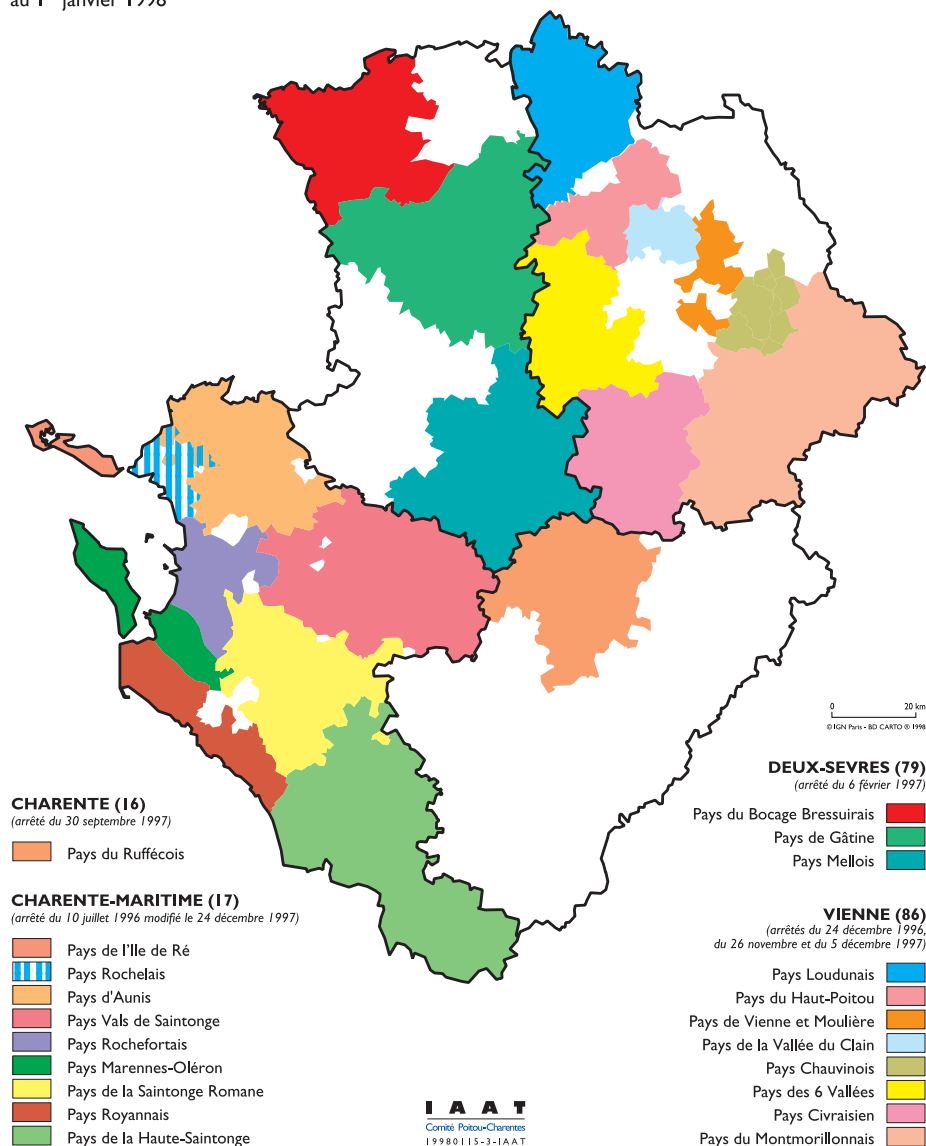
M P. – Ces trouées sur la carte signifient qu'un ou deux maires ont refusé de s'intégrer au projet de «pays». Les raisons en sont très diverses : inimitié politique, contestation d'une gestion intercommunale, jalousie parce qu'on a oublié de faire le drainage ou qu'on ne reçoit pas assez de subventions dans la commune, ou qu'on appartient à un autre syndicat des eaux ou de marais, etc.

Parmi les projets élaborés par les nouveaux pays, on retrouve toujours le tourisme vert. Qu'en pensez-vous ?

M P. – La plupart des pays ont bâti leur projet sur le tourisme vert¹, la rénovation de l'espace rural et l'environnement.

PAYS CONSTATES

au 1^{er} janvier 1998



Peu de projets sont fondés sur les PME, l'artisanat et le commerce. Est-ce bien solide ? Cela va-t-il générer des emplois ? Les critères pour évaluer ces actions sont tellement complexes...

Si la loi est effectivement réorientée vers «l'aménagement et le développement durable», comme l'a proposé cet été le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, alors ce type de politique aura un sens. Par exemple, si l'on décide de vraiment mettre un terme à la pollution et au pompage intensif des nappes phréatiques, ce sera un grand pas vers le xx^e siècle, car le problème majeur du siècle prochain sera de distribuer à chaque habitant 24h/24h de l'eau potable au robinet. Mais imaginez ce que cela remet en cause !

S A. – Le pays peut servir à l'agriculture en matière de valorisation des pro-

ductions. Certains pays commencent à développer des appellations d'origine contrôlée (AOC) avec des produits de qualité qui marquent l'identité du territoire. Cela suppose de créer des chartes de qualité, des filières de production, des réseaux de distribution et de commercialisation.

De même pour l'agriculture biologique – activité à forte valeur ajoutée – qui crée des emplois. Le marché des produits biologiques augmente d'environ 20% chaque année en France. Or, en Europe, nous sommes parmi les pays qui comptent le plus petit pourcentage de surfaces agricoles destinées à l'agriculture biologique (0,3% de la surface agricole utile), de sorte que nous sommes obligés d'importer.

● Propos recueillis par Jean-Luc Terradillos

1. Lire *Le Tourisme vert* de Roger Bêteille (PUF, 1996) et le dossier de *L'Actualité* n° 34, oct. 1997